

## Demande Fonds pour le dépannage agricole et l'aide familiale

---

Contribution aux frais d'un dépanneur, placé en intérimaire par une organisation de dépannage agricole ou d'aide au ménage.

### 1. Conditions de prestations

- Existence d'un accident ou d'une maladie
- La durée d'assurance minimale de la personne effectuant la demande est de 365 jours auprès de la Caisse-maladie Agrisano SA et/ou Assurances Agrisano SA dans les secteurs d'assurance suivants:
  - Assurance obligatoire des soins selon LAMal et
  - Assurance d'indemnité journalière d'au moins CHF 75.00 au total
- Pas d'arriérés de paiement auprès de la Caisse-maladie Agrisano SA ou Assurances Agrisano SA

### 2. Identité de l'assuré(e)

Nom	Prénom
Rue   No.	NPA   Lieu
Téléphone	E-Mail
Date de nais.	No. ass.

### 3. Affectation du dépanneur

Pour une période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Motif (maladie ou accident)

### 4. Procuration

Je confirme que la demande a été remplie conformément à la vérité. J'autorise la Fondation Agrisano, dans la mesure où cela est nécessaire pour l'évaluation de la demande, de traiter les données, de transmettre les données (en particulier pièces du dossier tel que certificat médical) à la Caisse-maladie Agrisano SA et à Assurances Agrisano SA et de recevoir de leur part des données.

Lieu et date

Signature du demandeur

\_\_\_\_\_

---

**Nous vous prions d'adresser ce formulaire dûment rempli, accompagné d'une copie**

- du certificat médical et
- de la facture de l'organisation de dépannage agricole ou d'aide au ménage

à l'adresse suivante:

Fondation Agrisano  
«Fonds pour le dépannage agricole et l'aide familiale»  
Laurstrasse 10  
5201 Brugg